

Des conditions avantageuses pour votre

PRÊT HYPOTHÉCAIRE ?

Oui, c'est possible à la CPEG !

Pour le financement de votre résidence principale ou secondaire en Suisse, la CPEG vous propose :

- Un prêt jusqu'à concurrence de **80% de la valeur de gage**
 - à un taux d'intérêt variable
 - à un taux d'intérêt fixe sur 2 à 15 ans
- La possibilité de **suspendre l'amortissement** de votre dette sous certaines conditions
- Des **avantages fiscaux** par le choix d'un amortissement indirect dans le cadre de la prévoyance liée

N'hésitez plus, renseignez-vous sur nos conditions :

- Sur notre site : www.cpeg.ch, onglet Placement et prêts
- Par téléphone : **022 338 11 11**
- Par courriel : prets@cpeg.ch